



**Retrouvez ce bulletin sur [oslon.fr](http://oslon.fr)**

Mairie ☎ : 03.85.96.56.71

10 rte de St Germain du Bois 71380 OSLON

email : [oslon@wanadoo.fr](mailto:oslon@wanadoo.fr)

**Novembre 2024**  
**Bulletin municipal n°66**

## Édito

Chères lectrices, chers lecteurs,

La fin du programme de réhabilitation du groupe scolaire est envisagée courant du mois de décembre.

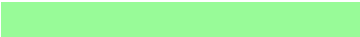
Nous mesurons déjà le résultat visuel de la transformation des bâtis, il viendra ensuite le temps d'enregistrer les économies attendues qui découlent de cet investissement.

La vie scolaire est déjà et sera notablement changée.

Le Maire

Yvan NOEL

Animations passées : 

Animations à venir : 

Informations : 

Travaux : 

Associations : 

Recette : 

Commission de rédaction : Christine BOUILLLOT - Claudine CORNU - Joëlle DE MATTEIS – Jean-Luc MEUNIER - Yvan NOEL - Aline ROUSSEAU

## Exposition Arts

La deuxième édition consacrée à l'exposition d'Arts à OSLON, a été une belle réussite.

Peintures (huile, acrylique, aquarelle...) sur toiles, pastels secs, dessins, illustrations, sculptures sur métaux, sur bronze, sur bois, Raku ...voilà tout ce que le public a pu admirer.

En effet, ce dimanche 29 septembre, les nombreux créateurs artistiques présents ont rempli d'étoiles les yeux des visiteurs venus découvrir leurs œuvres. Ceux-ci ont eu ainsi l'opportunité de les rencontrer et d'échanger ensemble.



Lors du vernissage dans la matinée, un grand nombre de personnes dont des élus d'OSLON et des communes environnantes a assisté aux discours de Monsieur le Maire, Yan NOEL et d'Elisabeth ROBLOT, vice-présidente du Conseil Départemental accompagnée de Jean-Michel DESMARD Conseiller Départemental et Maire d'OUROUX-SUR-SAÔNE ainsi que d'Evelyne REUFLY, remplaçante au Conseil Départemental, professeure des écoles à OSLON et artiste peintre.

Parmi la quarantaine d'artistes participants, quelques-uns ont leur réputation qui les précède (Annick DUMARCHEY, Walter PETRIZZO, Jacques DELARCHE ...), merci à eux d'avoir répondu à l'invitation.

Madeleine GRILLOT accompagnée de ses élèves (l'atelier des pinceaux), Michel TAVERNIER accompagné lui aussi de ses élèves (Le festival des pinceaux), le groupe Création 2002 de Jean-Pierre MARCEAU, Marie PERRAUDIN, Jean SAPONE, Daniel MESSAGER, Marie-line DUCERF, Emmanuel BAIZEAU, Sophie CHOLE, Aurélie TRANCHANT, Christian LAMBERT, Suzel D'ALESSIO, toutes et tous ont un « divin » talent, ils nous ont montré dans cette exposition une petite partie de ce qu'ils réalisent. Bravo.

Parallèlement, d'autres artistes « en herbe » ont produit des dessins sur le thème de l'école rénovée d'OSLON. En effet, un concours avait été lancé en amont de l'exposition dans l'école (maternelle et primaire) avec récompenses à la clé. Les visiteurs ainsi que les artistes ont voté pour les trois « meilleurs dessins » (un enfant de maternelle et deux autres de primaire). Les vainqueurs sont : Mila BERGUIGA (3 à 6 ans), Lilia DJOUDI (6 à 9 ans), Louise PLATHEY (9 à 10 ans).

Les autres enfants n'ont pas démérité, tous les participants se verront remettre un lot.



Maintenant, tous à nos pinceaux, à nos crayons, à nos outils de sculpture, à nos modelages...qui sait, peut-être qu'à la prochaine exposition, le nombre d'exposants sera doublé ! Dans tous les cas, ce que l'on peut retenir, c'est que la pratique d'une activité artistique est idéale pour éviter la déprime, détendre et vivifier son esprit...



# Karaoke AFM Téléthon

Dans le cadre de la 38<sup>ème</sup> édition du téléthon, le 12 Octobre dernier, un karaoké a été organisé au profit de l'AFM téléthon salle Serge BUGAUD.

Cette soirée empreinte de convivialité s'est déroulée dans la bonne humeur. Les planches proposées et la buvette ont été très appréciées de tous.

Petits et grands ont pris plaisir à s'exercer la voix sur des chansons connues de toutes les générations et reprises par l'ensemble de la salle. Quelques membres du « Chœur gospel » et d'autres groupes de musique locaux étaient présents.

Moment de partage et très belle réussite qui permettra de reverser 967 euros à l'AFM téléthon.



## Rénovation énergétique école : dernière phase

La dernière phase des travaux de rénovation est en cours dans les salles de Musique et d'informatique. La classe de CM1-CM2 a retrouvé ses locaux début novembre.

La façade du bâtiment de l'ancienne école est rénovée ainsi que les chéneaux et descente d'eau.

Le perron côté route est en fin de travaux.

La mise en service du chauffage et de la régulation double flux a eu lieu le 06 novembre.

Le sable de la cour élémentaire a été entièrement changé car non conforme à notre demande.

## Parents d'élèves

L'élection des parents d'élèves s'est tenue le 11 octobre.

Voici la liste des représentants d'élèves pour l'année scolaire 2024/2025 : Mmes LE-MÉE Nathalie, CALMAND Leslie, MARMILLON Elise, GARNIER Carole, COLLINET Roxane et M GAUDET Julien.

Les effectifs sont stables cette année et la répartition des classes est la suivante :

### Maternelle (42 élèves)

Elisabeth SOUILLOT, directrice école : PS – 14 / MS – 6 ; Murielle, Agent d'Animation.

Ambroise GUILLEMARD : MS – 8/ GS – 14; Fabienne, ATSEM.

### Élémentaire (71 élèves)

Evelyne REUFLY : CP – 13 / CE1 – 11

Isabelle CADENNES : CE1 – 7 / CE2 – 19

Lydie PERICAUD : CM1 – 11 / CM2 – 10



## Inscriptions garderie

A partir du 2 décembre, les inscriptions à la garderie se feront sur la même application que celle de la cantine (Ropach).



## Auto consommation, panneaux photovoltaïques

Dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école, début octobre, la production d'électricité (17 KWc) en provenance de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du bâtiment B de l'école a débuté.

La consommation électrique d'une école est très variable 4 jours par semaine pendant 37 semaines sur 52 semaines possibles alors que les panneaux produisent tous les jours. Cela revient à produire de l'électricité tous les jours qui sera peu utilisée avec une revente à bas prix alors que les autres bâtiments communaux continuent de consommer au prix fort.

L'auto consommation collective permet tout à la fois de mieux utiliser l'électricité produite en ENR et de partager l'excédent de production sur les autres bâtiments communaux.

Bref, l'électricité solaire produite est utilisée au maximum sur tous les bâtiments de la commune puis l'excédent est cédé à Enedis. La consommation d'électricité est ainsi drastiquement réduite.

L'objectif est de réduire de plus de 42% les dépenses d'électricité et de Gaz pour l'école.

**Définition EDF-Enedis :** ACC (Auto Consommation Collective) consiste à consommer sur un même site une partie ou la totalité de l'électricité que l'on produit soi-même. Lorsque cette électricité produite est injectée sur le réseau public de distribution pour être partagée entre plusieurs personnes situées sur des sites distants géographiquement, on parle alors d'autoconsommation « collective ».



## Portail Famille (St MARCEL)

L'orange Bleue à SAINT MARCEL se dote d'un portail en ligne.

Ce portail contient toutes les informations utiles et permet de gérer les inscriptions à tous les services. Des ateliers de formation sont programmés à l'Espace Multimédia le mercredi 13 novembre de 18h à 19h et le samedi 16 novembre de 11h à 12h. (inscriptions à l'Orange Bleue).

Il sera possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller numérique à la mairie de CHÂTENOUY-EN-BRESSE de 16h30 à 17h30 le mercredi 13 novembre ou à la mairie de LANS de 8h30 à 9h30 le jeudi 14 novembre.



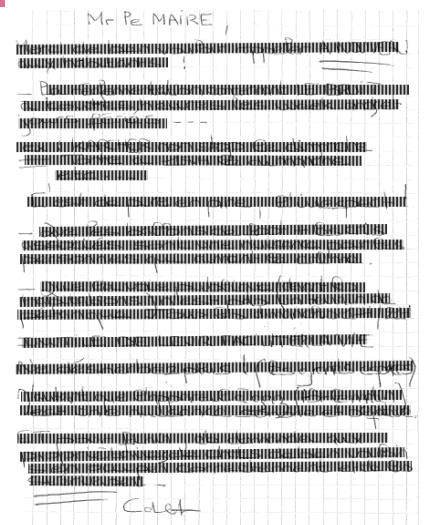
Le nouveau portail famille sera ouvert lundi 18 novembre, afin de constituer les dossiers. L'ouverture des inscriptions sera possible dès validation du dossier. Les inscriptions en ligne seront effectives à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

Adresse du portail famille : [saintmarcelorangebleue.portail-familles.app](http://saintmarcelorangebleue.portail-familles.app)

## Lettre anonyme

Quelques administrés écrivent au Maire pour lui faire des remarques relatives à la vie ensemble mais parfois oublient de signer leur propos ; aussi il lui est difficile de répondre à ces invectives même si certaines vérités ou interrogations sont recevables.

Un simple rendez-vous est bien plus efficace. Monsieur le Maire se tient à la disposition de tous les oslonnais.





## Famille DRIGON

Dans la famille DRIGON, je voudrais « Gilbert le père, Jocelyne la mère, Sandrine la fille, Christophe le fils, Joseph (fils de Sandrine), Clément (fils de Christophe), Alain (beau-frère de Gilbert)... »

La liste est non exhaustive !

Tout commence à OSLON, Gilbert y habite avec ses parents. A l'âge de 7 ans, il intègre « la Maîtrise » (chorale religieuse de St MARCEL dirigée par Louis PROST, mais disparue depuis plusieurs années). Il apprend alors le solfège pendant 4 ans, passage obligatoire avant de jouer d'un instrument. Il choisira la trompette et en jouera dans la fanfare de St MARCEL.

Après avoir rencontré l'âme sœur, Jocelyne, il se marie en 1968 à l'âge de 18 ans. Tout naturellement, il va faire son service militaire dans la musique de l'Air à DIJON pendant 15 mois. A son retour, Christophe a déjà pointé son nez ! Sandrine suivra un peu plus d'un an après, leur destin est écrit comme sur une partition de musique. Tous deux feront leurs études consécutivement aux conservatoires de DIJON, CHALON et PARIS à partir de 1987 pour l'un et 1988 pour l'autre.

Gilbert, alors directeur de l'harmonie, dirigera l'orchestre de CHÂTENAY-LE-ROYAL, l'Elan Musical, de 1971 à 1984. Pendant ce temps, de 1974 à 1978, avec sa femme, ils donneront des cours de musique (accordéon et synthétiseur) à CHALON-SUR-SAÔNE et à OSLON dans la maison d'André (papa de Gilbert) les soirs et samedis après le travail (employés tous deux dans des entreprises).

Septembre 1978, l'école de musique verra le jour à CHÂTENAY-LE-ROYAL. Gilbert et Jocelyne continuent à enseigner l'accordéon et le synthé. Ils gagneront deux challenges de suite au concours national accordéon de France à Paris en 1983 et 1986. Pendant six années consécutives, l'école DRIGON sera classée 1<sup>ère</sup> école d'accordéon de France, belle récompense.

Après quelques années d'études, Sandrine devient professeure de piano, de chant et d'éveil musical. Christophe a choisi d'être professeur de batterie, de percussions au conservatoire d'AUTUN. Tous deux évolueront dans des orchestres animant des bals, clin d'œil à leur jeunesse passée avec leurs parents jouant également dans les bals. Ensuite pendant sept années, ils seront des musiciens du chanteur Mano Solo (Emmanuel CABUT) à sillonner la France et l'Etranger. Ensuite, Sandrine rejoindra l'association AMC (accordéon, musique et chant créée en 2011 sur CHÂTENAY-LE-ROYAL et OSLON) en tant qu'auto-entrepreneur en enseignant le chant en individuel, en chœur studio live et en classe d'éveil musical.

En 2012, Monsieur le Maire, Yvan NOEL permettra à la famille DRIGON de continuer à enseigner à OSLON, en leur prêtant une salle dans le bâtiment historique de l'école (suite à la vente de la maison des parents de Gilbert). Toute la famille musicale DRIGON est fière et heureuse d'avoir suscité des vocations, des passions chez un grand nombre d'enfants, d'adultes étant pour certains devenus des professionnels ou intermittents du spectacle. En cinquante ans de carrière, ils ont arrêté de compter le nombre d'élèves qu'ils ont pu accompagner pendant un bout de chemin. Bravo à eux, avec leur cinquantaine de personnes (chanteuses, chanteurs, chœurs, musiciens, musiciennes) de permettre à un grand nombre de pouvoir se divertir le temps d'un concert ou tout simplement en assistant à leurs cours ; bonne humeur assurée. Il n'y a pas d'âge pour l'apprentissage de la musique et du chant (4 ans à...), c'est Gilbert qui le dit ! Prochain rendez-vous à noter, leur concert de Noël donné gratuitement à OSLON le 14 décembre au soir.

Facebook / drigon musique

Sandrine.drigon@gmail.com

Gilbert.drigon@gmail.com

Tél : 06 73 40 93 20 ou 06 08 89 52 30



## Stériliser son chat : un acte nécessaire



Savez-vous qu'en 4 ans, un couple de chats peut avoir jusqu'à 20 000 descendants ?

Eh oui, en laissant faire la nature, dès l'âge de 4 mois, une chatte peut avoir 3 portées par an. De là, peuvent naître 12 chats en 1 an puis 144 en 2 ans, 1 728 en 3 ans et 20 736 en 4 ans.

De ces chiffres officiels, le tragique résultat est que ces animaux (comme ceux qui sont abandonnés) deviennent chats errants, seuls, parfois malades, à la recherche de nourriture, à la quête d'un territoire, cohabitent parfois difficilement avec nos chats domestiques et dégradent parfois les jardins.

Que pouvons-nous faire ?

La solution est très simple : **il faut faire STÉRILISER son chat**, qu'il soit mâle ou femelle.

En 2018, la Belgique a rendu la stérilisation obligatoire, n'attendons pas qu'il soit de même en France d'autant plus qu'à

OSLON, comme dans trop de communes malheureusement, des signalements sont reçus en Mairie pour des animaux "errants" non stérilisés, non identifiés. Nous devons tous être responsables de nos animaux, avoir conscience que stériliser son chat, le faire identifier aussi, c'est le protéger de bien des façons et éviter une vie de misère à d'autres.

La stérilisation n'a que des bénéfices comportementaux car elle supprime les comportements sexuels indésirables : agressivités, bagarres, marquages urinaires, miaulements très forts. De plus, le chat n'étant plus à la recherche d'un partenaire, il réduit son territoire et est ainsi moins susceptible d'avoir un accident sur la voie publique.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, peu importe l'âge de votre animal, n'hésitez pas à en parler avec votre vétérinaire.



Nos chers compagnons, nous les promenons régulièrement mais nombreux sont ceux qui oublient le sac d'accompagnement laissant sur les trottoirs des souvenirs nauséabonds et inesthétiques.

Soyons responsables jusqu'au bout de l'accompagnement de nos animaux de compagnie !

Les chiens et chats errants doivent rester sous la responsabilité de leurs propriétaires.

### JPPO : Repas d'automne



Depuis 4 ans, le JPPO (Jardin Pédagogique Partagé Oslonnais) organise son repas annuel le dernier samedi d'octobre.

50 convives se sont retrouvés cette année le samedi 26 octobre autour d'un couscous (concocté par le traiteur "Le petit Rubey" à Ciel).

Ils ont pu également déguster le millet de courge préparé avec la production du jardin.

Tout le monde est reparti satisfait de son après midi et s'est donné rendez vous l'année prochaine.

Le JPPO est composé actuellement de 13 adhérents qui se retrouvent tous les mardis et vendredis matin pour partager leurs expériences en semant, plantant, binant, etc .....

### Recette : Millet de courge de ma grand-mère

#### Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1 œuf
- 250 g de courge
- 1/2 l lait
- 100g de sucre
- 50g de semoule
- Caramel liquide ou fait maison

Faire cuire la courge à la vapeur ou à l'eau ( bien l'égoutter si vous choisissez cette option) puis la mixer.

Faire bouillir le lait avec le sucre.

Jeter la semoule en pluie dès les premiers bouillons et laisser cuire jusqu'à épaississement .

En dehors du feu , ajouter l'œuf battu en omelette .

Mélanger la courge mixée à cette préparation .

Verser dans un plat à gratin .

Faire un caramel. ( ou utilisez un caramel liquide)

Et en napper généreusement le millet.

Cuire au four à 180° environ 30 à 35 min




## A vos agendas

- 11 novembre : Commémoration armistice 1918
  - 15 novembre : Soirée sans télé
  - 26 novembre : Collecte de sang
  - 30 novembre : Téléthon intercommunal
  - 14 décembre : Concert de Noël
- décembre : Inauguration École
  - 18 janvier 2025 : Repas “cochon à l’ancienne”
  - 23 janvier : Vœux Municipalité
  - 14 mars : Soirée sans télé
  - 16 mars : Repas des Aînés

## État civil



**Naissances :**  
HASNAOUI Sohan né le 03/07  
PODDIGHE Valentina née le 24/07  
ANDRIGHETTI Maria née le 07/08  
CHARVET Hugo né le 20/09  
SZYMANSKI Rose née le 28/09

**PACS :**  
 Mme Laurène CARAMANNA et M Guillaume GOUFFAULT le 13/09

**Mariage :** Mme Manon MOLINA et M Mathias BRENNETOT le 17/08

### Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie

.....

Nom : \_\_\_\_\_, Prénom : \_\_\_\_\_

-----

-----

-----

-----

-----

-----